

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HERVE
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Servane GESRET
M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Date de la convocation et d'affichage : 17 mai 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0051

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- TRAVAUX :

-AVENANTS MARCHE CONSTRUCTION DE LA SALLE ART ET MOUVEMENT

Des avenants concernant le marché relatif à la construction de la salle Art et mouvement sont présentés :

-Lot 3 : plus-value pour la mise en œuvre de lames brise-soleil sur les supports déjà prévus

-lot 4 : plus-value pour l'installation d'une crose demandée par le SDE pour l'installation des panneaux photovoltaïques

-lot 8 : moins-value pour suppression de l'isolant + chappe fibrée dans la salle de danse

N° lot	Titulaire du marché	Montant HT marché initial	Avenant n°1	Total marché (montant HT)
03 - CHARPENTE BOIS	Entreprise BCO	185 000,00 €	8 456.25 €	193 456.25 €
04 - ETANCHEITE	Entreprise SMAC	58 000,00 €	512.00 €	58 512.00 €
08 - REVETEMENTS SOLS - FAIENCES	Entreprise MARIOTTE	22 000.00 €	-6 648.00 €	15 352.00 €

- **AVIS DE LA COMMISSION** : la commission donne son accord aux avenants ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux avenants présentés ci-dessus.

Le secrétaire de séance, M. Alexis POIDEVIN

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

